

## Bulletin local d'information syndicale

### Sommaire :

p.1 : Édito	p.5 : La jouer collectif, ça paye !
p.2 : Élections professionnelles du 13 au 21 octobre 2011	p.6 : Qu'est-ce que SUD ?
p.4 : Donnez du poids à vos combats : votez SUD Éducation !	p.7 : Dans un monde de brutes, votez pour un syndicat de lutte
p.4 : 856 postes d'EVS supprimés dans l'académie de Nancy-Metz	p.8 : Non ! La rentrée ne doit pas se passer dans le calme ! Construisons la mobilisation avant, pendant et après le 27 septembre

### EDITO

L'humain compte pour zéro. C'est la logique du pire qu'applique aujourd'hui le gouvernement. L'objectif est le profit pour ses amis du Medef. Alors, c'est l'heure des coupes budgétaires. Dans les services publics, principalement, mais aussi dans le privé où les charrettes de licenciements sont dramatiques. Ce n'est pas nouveau, ça fait des années que ça se met en place, doucement. Le cahier 13 de l'OCDE, à la fin des années 90, donnait déjà des conseils aux gouvernements européens pour détruire leurs services publics sans faire trop de vagues. On en parlait, mais beaucoup refusèrent d'y croire.

L'humain compte pour zéro. Il faut dire que l'ère sarko a passablement accéléré les choses. En effet, la multiplicité, la force des attaques et le rythme auquel elles se succèdent ne laissent que peu de place à une riposte au cas par cas. Surtout quand les grosses centrales syndicales sont engluées dans la cogestion, voire la collaboration de classe, avec ceux qui nous dirigent et ceux qui nous exploitent. Et quand ça grogne trop à la base, ces mêmes directions se retrouvent obligées de décréter quelques journées de grève, éparpillées. Et la grande mascarade continue, car de deux choses l'une : ou bien on a en face de nous des gens capables de négocier et quelques coups de pression leur permettraient d'entendre raison (c'est loin d'être le cas, le gouvernement se faisant un principe de ne pas céder pour « satisfaire son électorat ») ; ou bien encore on a en face de nous une machine de guerre contre le peuple, celle du profit, le capitalisme en somme, et alors là, comme le disaient les grévistes de 2003, nous nous devons d'être en guerre nous aussi. Le problème est que nous partons largement divisés : les uns ayant maintenant pour habitude de ne pas mettre la pression, juste un peu de témoignage de lutte pour jouer la comédie auprès de leur adhérents et survivre sur un mythe ; et de l'autre côté les syndicats de lutte, que le pouvoir souhaite voir disparaître.

L'humain compte pour zéro. Remarquez, quand on en est à ce point là, même si le gouvernement était vraiment prêt à négocier, ce serait sur quelques bricoles, à l'image de ce que fit la « gauche » en son temps ! Pas de négociations sur l'essentiel, le fond du problème reste entier. Car c'est la logique de base de ce système qui est en cause : celle du profit, du capitalisme qui gangrène nos vies. Refuser de l'admettre, de s'attaquer à ce problème, c'est continuer à tourner en rond, à espérer qu'une petite grève d'un jour va permettre d'arracher une négociation et de gratter trois miettes sur telle ou telle réforme, réforme qui ruine nos retraites, notre sécu, nos salaires, nos conditions de travail, nos emplois, la santé de nos

malades, les conditions de scolarité de nos enfants... Pendant ce temps, les moyens de contrôle et de subordination dans l'Éducation Nationale comme ailleurs, eux, s'accroissent de façon exponentielle : fichage des élèves, vidéo-surveillance, flicage des sans papiers, flics dans certains collèges, précarisation des personnels, renforcement du pouvoir hiérarchique...

L'humain compte pour zéro. Alors qu'ils voudraient qu'on intériorise cette maxime sans discuter, sans broncher, c'est bien une riposte globale qu'il faut organiser, celle qui mettra à bas ce système pour réorganiser nos vies sur des bases plus saines, simplement humaines. Car l'humain compte bien pour quelque chose, il devrait même être le centre de toute politique et économie digne de ce nom. C'est dire l'ampleur du chantier qui nous attend.

Et au milieu de tout cela surgit (de manière non innocente aussi), en France, un épiphénomène : les élections. Pas les présidentielles, non, les professionnelles. Celles qui vont déterminer quel syndicat va vous représenter auprès de l'administration, ce qui n'a que peu d'importance vu leur capacité d'écoute et la logique qui les anime. Mais l'important n'est pas là, ces élections professionnelles vont déterminer quels syndicats auront droit de survie et d'expression. Les cartes vont être redistribuées, les moyens aussi. Pour SUD Éducation ! Pas parce qu'on serait les meilleurs, non, juste parce que nous sommes décidés à nous battre bec et ongles pour la défense de nos conditions de vie. Juste parce que nous sommes prêts à la grève générale, à nous battre contre la logique du profit. Votez SUD Éducation mais, plus important encore, rejoignez-nous et résistons, ensemble !



## Élections professionnelles du 13 au 21 octobre 2011 : des élections décisives pour l'avenir du syndicalisme

*Du 13 au 21 octobre 2011, tous les personnels de l'Éducation Nationale, quels que soient leur fonction, leur corps ou leur statut (titulaire ou précaire), sont appelés à participer aux élections professionnelles. De ces seules élections dépendront la représentativité des organisations syndicales de l'Éducation Nationale, leurs droits et moyens de fonctionnement. Ce sont les libertés syndicales et le pluralisme qui sont en cause : chacun de nous est concerné !*

### Des élections ?

Pour la plus grande partie des personnels, il y aura 4 votes différents, qui auront lieu en même temps. Ces élections vont en effet renouveler les **Commissions Administratives**

**Paritaires** (CAP) Nationales, Académiques (2<sup>nd</sup> degré) et Départementales (enseignant-e-s du 1<sup>er</sup> degré) ainsi que les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) qui concernent certain-e-s non-titulaires. Mais elles mettront également en place **de nouvelles instances : les Comités Techniques** (CT) au niveau académique (CT de proximité) et national (CT ministériel, CTM). Ces élections au CT constituent la nouveauté de ce scrutin. Tous les personnels de l'Éducation nationale y sont électeurs-trices. On n'y vote donc pas par corps et les non-titulaires participent au scrutin avec les titulaires.

## **Des instances purement consultatives, mais des élections à enjeux majeurs**

Si, contrairement à ce que laissent entendre certaines organisations, l'ensemble de ces commissions et comités ont un rôle purement consultatif, ces élections détermineront par qui les personnels seront représentés face à l'administration. Elles décideront de la représentativité des organisations syndicales, des droits et des moyens (humains et matériels) qui leur seront attribués. **L'élection au Comité Technique Ministériel sera décisive : la représentativité des organisations syndicales, leurs droits et leurs moyens de fonctionnement sur l'ensemble du territoire seront déterminés par l'obtention ou non d'un des quinze sièges à ce CTM.**

## **Vers une redéfinition du champ syndical**

Derrière ce dispositif, c'est à une totale redéfinition du champ syndical que veulent se livrer le gouvernement et certaines organisations syndicales, éliminant de ce champ des syndicats actuellement actifs sur le terrain mais non représentés aujourd'hui dans les instances paritaires. Très présents dans les luttes, les syndicats Sud sont visés dans leur développement, voire dans leur existence. Car qui n'aura pas de représentants élus aux prochaines élections verra ses possibilités d'informer et de mobiliser les collègues drastiquement réduites. Des centaines de sections syndicales d'écoles et d'établissements, animées par des centaines de militants syndicaux, risquent l'asphyxie. Ces sections sont le poumon de l'action, de la lutte, de la démocratie syndicale. Ce sont elles qui aident les personnels au quotidien. Comment y arriveront-elles si les autorisations d'absences ne peuvent plus être déposées, si les congés pour formation syndicale ne peuvent être pris ou même proposés à nos collègues ? Un seul exemple : les organisations qui n'auront pas obtenu de siège au CTM ne pourront plus organiser d'heure d'information syndicale (demi-journées pour les enseignant-e-s du 1<sup>er</sup> degré) sur temps de travail, ces heures qui sont vitales pour que nos collègues s'expriment sur leurs conditions de travail, débattent et s'organisent collectivement. Les droits syndicaux ne sont pas seulement les droits des organisations syndicales : ce sont les droits des personnels. Pour que Sud puisse développer son syndicalisme de terrain et de transformation sociale, il est essentiel que nous passions la barre de la représentativité.

## **Chaque voix comptera !**

Pour la Fédération Sud éducation, rien n'est fait : notre représentativité se jouera sans doute à quelques voix. La mobilisation de toutes celles et tous ceux qui sont attaché-e-s à ce que Sud puisse continuer à faire entendre pleinement une autre voix syndicale est nécessaire.

**Pour que puisse survivre et se développer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, votez et faites voter SUD Éducation !**

## **Donnez du poids à vos combats : votez SUD Éducation !**

- Exprimer un refus clair et net du massacre du service public d'éducation
- Donner un signal fort et sans ambiguïté au ministère et au gouvernement : nous refusons vos contre-réformes et nous refusons la politique de suppression de postes
- Élire des représentant-e-s qui portent la voix des luttes et qui défendent tous les personnels
- Permettre l'existence et le développement du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, donner du poids à une orientation et des pratiques syndicales alternatives
- Refuser la transformation managériale de la gestion des personnels, l'arbitraire et les pressions hiérarchiques, la mise au pas des personnels, la répression des résistances
- Porter l'exigence d'une autre école, une autre société. Contre l'école minimale et libérale, Sud éducation lutte pour le droit à l'école pour tou-te-s, pour une école publique, gratuite, laïque et émancipatrice. Contre les logiques de concurrence, les inégalités et la précarité, Sud éducation lutte pour une société solidaire, démocratique, égalitaire.



## **856 postes d'EVS supprimés dans l'Académie**

De nombreux EVS ont vu leur contrat prendre fin le 30 juin. Plus de 850 postes en moins dans l'Académie de Nancy-Metz, où le nombre d'EVS passe de 2193 à 1337. Ce dégraissage massif est à se demander comment les enfants en situation de handicap vont être accompagnés cette année. Mais, selon l'administration, tous les besoins des enfants en situation de handicap seront couverts. À quel prix ? Volume horaire diminué, travail sur plusieurs établissements, aide administrative en voie de disparition...

Des centaines d'EVS se retrouvent sur le carreau. Beaucoup n'ont bénéficié d'aucune formation, et parmi celles proposées, rares sont celles qui ont permis "de progresser au cours de votre vie professionnelle d'au moins un niveau en acquérant une qualification correspondant aux besoins de l'économie prévisibles à court ou moyen terme (article L. 6314-1 du code du travail)". Les termes de la convention et/ou du contrat de travail n'ont donc pas été remplis. Traduction juridique : l'employeur peut recourir à un CDD dans le cadre d'un contrat aidé parce qu'il est assorti d'une obligation de formation. Si cette

obligation n'est pas suffisamment remplie, ce type de CDD ne se justifie plus et il convient de le requalifier en CDI. En conséquence, le conseil des prud'hommes peut considérer qu'un AVS ayant perdu son poste a été licencié "sans cause réelle et sérieuse" et lui donner droit à des indemnités de licenciement notamment.

Le collectif EVS 54, soutenu par quelques organisations syndicales, dont SUD Éducation Lorraine, se bat sur ce terrain, avec ceux qui souhaitent saisir les prud'hommes.

Pour les EVS renouvelé(e)s ou bénéficiant d'un nouveau contrat cette rentrée : pensez à vérifier s'il y a bien d'une part un nom de référent pôle emploi sur votre convention CUI et d'autre part un plan de formation joint au contrat de travail. Dans le cas contraire, vous avez deux mois à compter de la date du contrat pour entamer une procédure. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

EVS, AVS, ne restez pas isolés !

Informez-vous et rejoignez les collectifs EVS-AVS

Blog des EVS-AVS de Meurthe-et-Moselle :

<http://avs-evs-54.over-blog.com> - [actionevs@gmail.com](mailto:actionevs@gmail.com)

## Jouer collectif, ça paye !

Un lycée de l'académie. Début août : nous recevons nos services. Nous sommes 6 collègues de SVT à avoir la même surprise : environ 3h sup' chacun ! Le 7e, TZR, est toujours sans nomination, et pour cause, son service nous a été réparti.

Ni une ni deux, par mail, nous nous mettons d'accord. Le lendemain, le chef d'établissement reçoit 6 mails l'informant que nous refusons tous les heures supplémentaires au-delà de celle imposée et lui suggérant de faire appel à notre collègue TZR qui accepterait volontiers une affectation à l'année avec nous.

Fin août, c'est chose faite. Qui a dit qu'il y avait trop de profs et qu'il fallait supprimer des postes? Nous, nous pensons qu'il n'y a pas assez de postes et trop d'heures sup !

toi aussi, comme le gouvernement,

**tu peux détruire  
l'emploi public !**



à la rentrée,

**prends des  
heures sup !** plein !

Depuis 1999 (décret du 10/10/1999), l'administration ne peut pas nous imposer plus d'une heure supplémentaire, voire aucune dans certains cas : préparation à l'agrégation, mère ayant des enfants en bas âge, candidat-e-s aux concours de recrutement de la fonction publique, temps partiel, etc.

À l'université, aucune heure supplémentaire ne peut être imposée.

# Qu'est-ce que SUD ?

## **Pour une école publique, laïque, égalitaire et émancipatrice**

Contre les suppressions de postes et les « réformes » qui détruisent le service public et visent à privatiser l'école. Il faut d'autres choix pour une École publique, réellement gratuite. Il faut que cessent les cadeaux au privé, la privatisation des universités par « l'autonomie », les méthodes patronales de gestion des personnels (autoritarisme, flexibilité, mise en concurrence...), le fichage des élèves. Contre l'école du formatage et de la sélection, nous luttons pour la création de postes et contre la destruction de pans entiers de l'école publique de la maternelle à l'université.

## **Pour la défense de tous les personnels**

Dans les établissements, les écoles, dans les commissions et dans la rue, Sud éducation défend tous et toutes les salarié-es. Tous les personnels, quel que soit leur statut ou leur fonction, ont fondamentalement les mêmes intérêts, pour cela Sud éducation est un syndicat intercatégoriel.

Pour un corps unique : même statut, même salaire. Titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les précaires. Arrêt du recrutement de précaires. Face aux pressions hiérarchiques, aux conditions de travail dégradées, au harcèlement : Sud éducation aux côtés des personnels pour le respect de nos droits.

## **Un syndicat de lutte**

Dans les établissements, les écoles, dans les Assemblées Générales et dans la rue, Sud éducation soutient l'auto-organisation des salariés pour construire la lutte. Sud éducation favorise l'implication de tou-te-s pour construire l'action, et faire vivre le syndicat (AG des adhérents). Par un syndicalisme de terrain, nous construisons des mobilisations.

L'automne dernier, Sud éducation, avec l'Union Syndicale Solidaires, n'a pas cessé de porter le mot d'ordre de grève générale face à la contre-réforme des retraites. Aux côtés des stagiaires nous dénonçons les conséquences de la masterisation. Nous revendiquons l'abrogation de cette réforme que seuls, dès le début, nous avons dénoncée.

## **Sud éducation dans Solidaires**

Parce que tous les travailleurs ont des intérêts communs, le syndicalisme interprofessionnel est essentiel. Pour cette raison, Sud éducation participe au développement de l'union syndicale Solidaires.

Solidaires, un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société.

Solidaires pour faire le lien entre ce que chacun vit dans le travail et un capitalisme néolibéral en marche partout dans le monde. Solidaires dans les luttes contre la régression sociale pour imposer d'autres choix économiques et sociaux par une autre répartition des richesses. Une fédération, des syndicats et des militants dans les luttes pour la régularisation de tous les sans-papiers.

# **Dans un monde de brutes, votez pour un syndicat de lutte !**

**Sud** réunit tous les personnels, titulaires ou précaires, de la maternelle à l'université.

**Sud** lutte pour la qualité de nos conditions de travail et le statut des personnels.

**Sud** combat la précarité et lutte contre les suppressions de postes.

**Sud** dénonce le renforcement du pouvoir hiérarchique et l'infantilisation des personnels.

**Sud** exige la transparence des décisions.

**Sud** appartient à une union syndicale interprofessionnelle.

**Sud** défend tous les personnels, syndiqués et non syndiqués.

**Sud** est un syndicat démocratique dont la base est à l'initiative de l'action.

**Sud** n'a pas de permanents à plein temps et pratique la rotation des mandats.

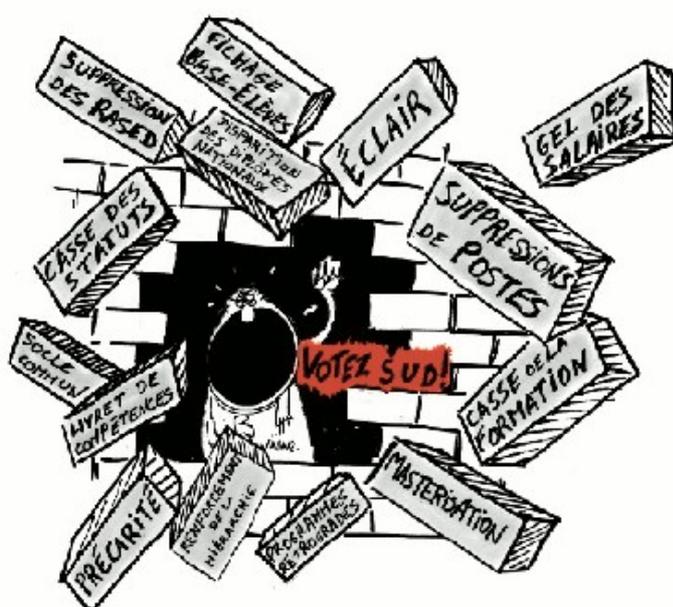
**Sud** préfère la grève 6 jours d'affilée que 6 fois dans l'année.

**VOTEZ**

**FAITES VOTER**

éducation  
**Sud**  
Lorraine  
Solidaires

## **Contre le démantèlement de l'Éducation nationale, votez pour vos revendications !**



Rétablissement des postes supprimés, arrêt du recours au personnel précaire et aux heures supplémentaires,  
Rétablissement des heures d'enseignement supprimées,  
Limitation des effectifs par classe,  
Retour à un cadrage national des moyens, des enseignements et des statuts,  
Défense du collège unique et des voies générale, technologique et professionnelle,  
Défense de la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans,  
Pour une pédagogie de l'expérimentation, de la coopération et de l'esprit critique,  
Moyens supplémentaires pour l'intégration des élèves en situation de handicap,  
Formation initiale de deux ans sous statut de fonctionnaire,  
Visite médicale régulière pour les personnels,  
Avancement identique pour tous,  
Gestion paritaire du mouvement sans passe-droit.

[www.elections.sudeducation.org](http://www.elections.sudeducation.org)

# Non ! La rentrée ne doit pas se passer dans le calme !

Construisons la mobilisation avant, pendant et après le 27 septembre

Luc Chatel mise sur le prétendu découragement des personnels de l'Éducation et sur la proximité des élections de mai 2012 pour lui assurer une rentrée tranquille. Il se trompe. Car dans l'Éducation, les motifs de révolte sont nombreux :

- suppressions massives de postes ;
- précarisation croissante des personnels ;
- sabotage de la formation des stagiaires ;
- gel des salaires ;
- méthodes managériales de la hiérarchie, et pressions hiérarchiques de plus en plus importantes pour tenter de mettre au pas l'ensemble des collègues : personnels précaires de vie scolaire, non titulaires en général, agents techniques et administratifs, enseignants, COP, assistant(e)s sociaux, infirmier(e)s, ...;
- détournement programmé des missions d'éducation et d'enseignement vers toujours plus d'évaluation, de tri, de fichage et de surveillance ;
- soumission des programmes aux impératifs du marché, des entreprises et des intérêts privés comme le prouve la marche forcée vers plus d'apprentissage au détriment de la formation initiale sous statut scolaire dans les lycées professionnels ;
- répression exercée contre les désobéisseuses et les désobéisseurs, et contre celles et ceux qui refusent de courber l'échine.



## Face à cela, quelle riposte ?

Une journée de grève est prévue le mardi 27 septembre à l'appel d'une intersyndicale Éducation Nationale. La Fédération des syndicats SUD Éducation appelle à participer à cette journée. Mais nous n'attendons pas cette date pour nous lancer dans l'action, et nous continuerons à défendre l'idée que c'est par une mobilisation massive et durable, et non par de simples journées isolées, que nous obtiendrons satisfaction.

**SUD Éducation Lorraine appelle à participer à cette journée de grève, comme à la journée interprofessionnelle du 11 octobre. Mais dès maintenant, commençons à nous mobiliser et à tout mettre en place pour construire les bases d'une grève reconductible, en favorisant les convergences avec l'ensemble des salarié-e-s des autres secteurs.**

## En savoir plus sur SUD Éducation Lorraine ?

**éducation**  
**SUD**  
**Lorraine**

76 rue de la Hache  
54000 NANCY  
[sudeducolor@gmail.com](mailto:sudeducolor@gmail.com)  
<http://sudedulor.lautre.net/>

Union  
syndicale  
**Solidaires**